

# LE TEMPS

---

**Politique** Vendredi 27 février 2009

## Assainissement des caisses de pension: Unia exige un moratoire

Par **gs dp rz vey**

Berne Les mesures d'assainissement des caisses de pension doivent être interdites jusqu'en 2011, demande UNIA. Le syndicat exige aussi que les actifs toxiques des institutions de prévoyance soient repris par la Confédération et la Banque nationale, comme dans le cas de l'UBS.

"Leur taux de couverture étant tombé sous 100%, toute une série de caisses de pension sont en train de prendre des mesures sur le dos des assurés. Elles leur font payer les dérives des banques et des fonds spéculatifs", a déclaré le secrétaire général d'Unia Vaud Aldo Ferrari.

"Un certain nombre de caisses de pension envisage actuellement un taux d'intérêt de 0%, ce qui est totalement disproportionné et inacceptable", s'est insurgé M. Ferrari. Cette mesure ne peut concerner que les caisses qui garantissent des prestations surobligatoires au minimum de la LPP.

Le syndicat demande par conséquent au Conseil fédéral de fixer un moratoire jusqu'en 2011. En 2012, les institutions de prévoyance feront l'analyse de la situation. "S'il s'avère qu'elles sont en possession d'actifs toxiques, ceux-ci devront être repris par la Banque nationale de manière analogue à la reprise de ceux d'UBS", a ajouté M. Ferrari. Ensuite seulement, des mesures d'assainissement pourront être décidées.

Il a aussi réaffirmé son opposition à la révision de la loi sur la prévoyance professionnelle (LPP). Cette modification, contre laquelle il a lancé un référendum, prévoit une baisse du taux de conversion du 2e pilier à 6,4%. Conséquence, les assurés partiront à la retraite après 2015 avec une rente inférieure de près de 10% par rapport à aujourd'hui.

**LE TEMPS** © 2009 Le Temps SA